

2.1. La flore

2.1.1. Résultats des recherches bibliographiques

Pour la flore, sont prises en compte, dans l'étude bibliographique, les espèces présentes dans la commune d'Azé (CBNBP, consulté le 24/10/2023). La liste inclut les taxons de la flore vasculaire, soit les Spermatophytes (les Angiospermes ou plantes à fleurs et les Gymnospermes ou conifères, ce dernier terme, vernaculaire, et son sens commun étant cependant impropres à la synonymie du terme savant) soit les Ptéridophytes (Fougères, Prêles, Lycopodes, ...).

Le tableau ci-dessous présente les espèces patrimoniales présentes au sein de la commune d'Azé. Au total, dix-sept espèces patrimoniales sont référencées sur la commune.

Nom latin	Nom vernaculaire	Statut	Dernière observation
Allium paniculatum	Ail en panicule	CR (Région)	1997
Anacamptis morio	Orchis bouffon	NT (EU)	2007
Anarrhinum bellidifolium	Anarrhine à feuilles de pâquerette	PR, ZNIEFF	2004
Bombacillaena erecta	Cotonnière dressée	PR, ZNIEFF	2007
Cephalanthera longifolia	Céphalanthère à longues feuilles	VU (Région), ZNIEFF	1936
Dactylorhiza incarnata	Orchis incarnat (s.l.)	NT (Fr), EN (Région), PR, ZNIEFF	2011
Dactylorhiza sambucina	Dactylorhize à feuilles larges	PR, ZNIEFF	2007
Fraxinus excelsior	Frêne commun	NT (EU)	1997
Genista germanica	Genêt d'Allemagne	EN (Région), ZNIEFF	2007
Geranium lucidum	Géranium luisant	VU (Région)	2004
Gymnadenia odoratissima	Orchis odorant	VU (Fr), EN (Région), ZNIEFF	2004
Hippocrepis emerus	Hippocrépide des jardins ; Sénébatard ; Faux-séné	PR, ZNIEFF	1997
Linum leonii	Lin de Leo	NT (Fr), EN (Région), PR, ZNIEFF	2004
Ophrys aranifera	Ophrys araignée	EN (Région), ZNIEFF	2007
Ruscus aculeatus	Fragon ; Petit houx	DH (V), ZNIEFF	2007
Silene italica	Silène d'Italie	VU (Région), ZNIEFF	2007
Vicia dasycarpa	Vesce à gousses velues	NT (Région)	2007

PR (Protection régionale) : Arrêté du 27 mars 1992 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Bourgogne complétant la liste nationale

ZNIEFF : Taxon déterminant ZNIEFF en région et/ou dans la région Bourgogne/Franche-Comté (2021).

DH (V) : Natura 2000 - Directive Habitats-Faune-Flore (1992) – Annexe V : concerne les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

Parmi ce cortège, il est peu probable de retrouver certaines espèces du fait de leur répartition et la date de leur dernière observation. Il s'agit notamment d'*Allium paniculatum* et de *Cephalanthera longifolia*.

Certaines espèces peuvent se trouver au sein des pelouses calcaires sèches comme *Linum leonii*, *Ophrys aranifera*, *Gymnadenia odoratissima* et *Bombycilaena erecta*. D'autres se situent au sein de milieux secs et arides comme *Anarrhinum bellidifolium*, *Ruscus aculeatus* et *Silene italica*.

Les buissons, haies et boisements claires peuvent potentiellement accueillir *Hippocrepis emerus*, *Fraxinus excelsior*, *Genista germanica* et *Geranium lucidum*.

Enfin, les autres espèces, non citées précédemment, se trouvent préférentiellement dans les prairies humides comme *Dactylorhiza incarnata* ou dans les pâturages et/ou cultures comme *Anacamptis morio*, *Dactylorhiza sambucina* ou encore *Vicia dasycarpa*.

2.1.2. Espèce exotique envahissante

Une espèce exotique envahissante est recensée au sein de la base de données communales du CBNBP, le *Robinia pseudoacacia* (Robinier pseudo-acacia). Cette espèce se trouve principalement au sein des boisements de feuillus.

Une seconde espèce a pu être observée dans le cadre du projet de renaturation de la Mouge : *Reynoutria japonica* (Renouée du Japon). L'important foyer présent dans la zone du projet a été traité par la mise en œuvre de géochanvre. Cependant, on retrouve aujourd'hui à nouveau l'espèce dans la même zone.



Le foyer de Renouée du Japon présent au niveau du projet de renaturation du cours d'eau de la Mouge a été traité par la mise en place d'un géochanvre.



Aujourd'hui, l'espèce invasive est encore présente.

Source : SINBIO SCOP

2.2. L'avifaune

2.2.1. Résultats des recherches bibliographiques et observation de terrain

Aucune ZPS n'est présente au sein de la commune d'Azé.

Les différentes ZNIEFF de type I et de type II au sein de la commune font référence à plusieurs espèces d'oiseaux. Parmi les espèces référencées, il est probable de retrouver les espèces suivantes au sein de la commune d'Azé : l'Alouette lulu, la Bondrée apivore, le Busard Saint-Martin, la Chevêche d'Athéna, le Milan royal, la Pie-grièche écorcheur, le Pic épeichette, etc.

Les données communales sont référencées au sein du tableau ci-dessous. Ces données recensent un grand nombre d'espèces au sein de la commune d'Azé (47 espèces).

Figure 11 - Espèces d'oiseaux référencées dans les données communales d'Azé

Espèces	Année de la dernière observation	Espèces	Année de la dernière observation
Alouette des champs	2012	Loriot d'Europe	2017
Alouette lulu	2019	Martinet noir	2018
Bécasse des bois	2015	Merle noir	2012
Bergeronnette des ruisseaux	2009	Mésange à longue queue	2012
Bergeronnette grise	2015	Mésange bleue	2009
Bondrée apivore	2018	Mésange charbonnière	2012
Bouvreuil pivoine	2002	Mésange huppée	2001
Bruant jaune	2009	Mésange nonnette	2008
Bruant zizi	2012	Milan noir	2018
Busard Saint-Martin	2018	Milan royal	2018
Buse variable	2018	Moineau domestique	2009
Canard chipeau	2015	Moineau friquet	2001
Canard colvert	2015	Pic cendré	2001
Chardonneret élégant	2015	Pic épeiche	2009
Chevêche d'Athéna	2008	Pic épeichette	2001
Choucas des tours	2016	Pic noir	2018
Chouette hulotte	2017	Pic vert	2018
Circaète Jean-le-Blanc	2018	Pie bavarde	2009
Coucou gris	2016	Pie-grièche écorcheur	2002
Effraie des clochers	2002	Pigeon colombin	2017
Engoulevent d'Europe	2014	Pigeon ramier	2018
Epervier d'Europe	2018	Pinson des arbres	2018
Etourneau sansonnet	2009	Pipit des arbres	2012
Faisan de colchide	2012	Pouillot fitis	2008
Faucon crécerelle	2018	Pouillot siffleur	2009
Fauvette à tête noire	2012	Pouillot véloce	2012
Fauvette babillarde	2002	Roitelet à triple bandeau	2008
Fauvette des jardins	2009	Roitelet huppé	2009
Fauvette grisette	2016	Rosignol philomèle	2012
Geai des chênes	2012	Rougegorge familier	2012

Figure 11 - Espèces d'oiseaux référencées dans les données communales d'Azé

Espèces	Année de la dernière observation	Espèces	Année de la dernière observation
Grand corbeau	2020	Rougequeue à front blanc	2009
Grimpereau des jardins	2009	Rougequeue noir	2018
Grive litorne	2002	Serín cini	2008
Grive musicienne	2012	Sittelle torchepot	2015
Grosbec casse-noyaux	2012	Tarier pâtre	2012
Héron cendré	2014	Tarin des aulnes	2011
Hibou moyen-duc	2001	Torcol fourmilier	2012
Hirondelle de fenêtre	2008	Tourterelle des bois	2016
Hirondelle rustique	2009	Tourterelle turque	2018
Huppe fasciée	2007	Troglodyte mignon	2012
Hypolaïs polyglotte	2008	Verdier d'Europe	2009
Linotte mélodieuse	2001		

Diverses espèces ont également pu être observées lors de la visite de la commune (tableau ci-dessous).

Figure 12 - Synthèse des espèces d'oiseaux observées lors de la visite de la commune

Nom commun	Milieux/en vol					
	Cultures	Haies	Prairies/pelouses calcaires	Boisements	Agglomération	En vol
Accenteur mouchet		X				
Alouette des champs	X					
Alouette lulu			X			
Bruant jaune			X			
Bruant zizi	X		X			
Buse variable						X
Chardonneret élégant					X	
Choucas des tours					X	
Corneille noire	X					
Epervier d'Europe						X
Etourneau sansonnet				X		
Faisan de colchide	X					
Faucon crécerelle						X
Faucon hobereau						X
Fauvette à tête noire				X		
Geai des chênes				X		
Grimpereau des jardins				X		
Grive draine	X			X		
Grive musicienne				X		
Héron cendré	X					
Hirondelle de fenêtre					X	
Hirondelle rustique					X	
Linotte mélodieuse	X					
Loriot d'Europe				X		

Figure 12 - Synthèse des espèces d'oiseaux observées lors de la visite de la commune

Nom commun	Milieux/en vol					
	Cultures	Haies	Prairies/pelouses calcaires	Boisements	Agglomération	En vol
Martinet noir					X	
Merle noir				X		
Mésange bleue				X		
Mésange charbonnière				X		
Milan royal						X
Moineau domestique					X	
Pie bavarde					X	
Pic épeiche				X		
Pic épeichette			X			
Pic vert				X		
Pie-grièche écorcheur		X	X			
Pigeon biset domestique					X	
Pigeon ramier	X			X		
Pinson des arbres				X		
Rougegorge familier				X		
Rougequeue noir					X	
Serin cini					X	
Sitelle torchepot				X		
Tarier pâtre	X					
Tourterelle des bois		X	X			
Tourterelle turque					X	
Troglodyte mignon				X		
Vanneau huppé	X					

Ainsi, les données disponibles indiquent la présence de nombreuses espèces d'oiseaux au sein des divers milieux de la commune.

Les milieux boisés de feuillus, conifères ou mixtes peuvent accueillir des espèces typiques de ces milieux comme les picidés sédentaires (**Pic cendré**, **Pic noir**, **Pic épeichette**) ou encore la **Tourterelle des bois**, le **Roitelet huppé**, l'**Engoulevent d'Europe**, le **Pouillot siffleur** et le **Bouvreuil pivoine**.

Les milieux semi-ouverts, composés des haies, bosquets et lisières et à proximité de milieux ouverts, sont propices à un grand nombre de passereaux comme par exemple la **Linotte mélodieuse**, la **Mésange à longue queue**, le **Moineau friquet**, l'**Alouette lulu**, le **Bruant jaune**, le **Chardonneret élégant**, le **Serin cini**, le **Verdier d'Europe**, le **Pouillot fitis**, la **Fauvette des jardins**, le **Tarier pâtre**, etc.

Ces milieux accueillent également une espèce d'intérêt communautaire : la **Pie-grièche écorcheur**, espèce observée lors de la visite de la commune. L'homogénéisation du paysage comme l'arrachage des haies ou la fermeture des milieux par enrichissement menace particulièrement cette espèce.

Les milieux ouverts comme les cultures sont propices à des espèces potentiellement nicheuses et/ou qui s'alimentent dans ce type de milieu. Il est possible de citer l'**Alouette des champs** ou des espèces de rapaces comme le **Faucon crécerelle**, le **Milan royal**, le **Milan noir**, la **Bondrée apivore**, le **Busard Saint-Martin**, etc.

Les milieux ouverts et semi-ouverts à proximité des zones urbaines peuvent être exploités par l'**Effraie des clochers**. Ce rapace nocturne chasse les petits mammifères dans les milieux ouverts et niche au sein d'une cavité (arboricole par exemple) ou au sein de bâtiments (granges par exemple).

Les zones urbaines sont également exploitées par différentes espèces comme l'**Hirondelle de fenêtre** et l'**Hirondelle rustique**. Ces dernières peuvent potentiellement nicher au niveau des bâtiments. Par ailleurs, des nids d'**Hirondelle de fenêtre** ont pu être observés au niveau du bâtiment de la mairie. Le **Martinet noir** a également pu être observé en transit au sein des zones urbaines. D'autres espèces plus communes peuvent se retrouver au sein des jardins et vergers comme la Mésange bleue, le Rougegorge familier, le Pic vert, etc.

Enfin, les milieux humides, comme les cours d'eau, les étangs, les prairies humides, peuvent être des zones d'alimentation pour le Héron cendré et la **Bécasse des bois**.



La Pie-grièche écorcheur est une espèce d'intérêt communautaire, observée au sein de la commune.



Le Verdier d'Europe fait partie des nombreux passereaux qui peuvent exploiter les milieux semi-ouverts.

Source : C. LOUDEN

2.2.2. Synthèse des espèces patrimoniales

Figure 13 - Synthèse des espèces d'oiseaux patrimoniales

Nom commun	Protection nationale	Directive Oiseaux	Listes rouges		
			Europe	France	Bourgogne
Alouette des champs	-	OII	LC	NT	NT
Alouette lulu	Art. 3	OI	LC	LC	VU
Bécasse des bois	-	OII ; OIII	LC	LC	VU
Bondrée apivore	Art. 3	OI	LC	LC	LC
Bouvreuil pivoine	Art. 3	-	LC	VU	DD

Figure 13 - Synthèse des espèces d'oiseaux patrimoniales					
Nom commun	Protection nationale	Directive Oiseaux	Listes rouges		
			Europe	France	Bourgogne
Bruant jaune	Art. 3	-	LC	VU	VU
Busard Saint-Martin	Art. 3	OI	LC	LC	VU
Canard chipeau	-	OII	LC	LC	EN
Chardonneret élégant	Art. 3	-	LC	VU	VU
Circaète Jean-le-Blanc	Art. 3	OI	LC	LC	EN
Effraie des clochers	Art. 3	-	LC	LC	NT
Engoulevent d'Europe	Art. 3	OI	LC	LC	LC
Faucon crécerelle	Art. 3	-	LC	NT	LC
Fauvette des jardins	Art. 3	-	LC	NT	NT
Grand-duc d'Europe	Art. 3		LC	LC	NT
Grive litorne	-	OII	LC	LC	EN
Hirondelle de fenêtre	Art. 3	-	LC	NT	NT
Hirondelle rustique	Art. 3	-	LC	NT	VU
Linotte mélodieuse	Art. 3	-	LC	VU	LC
Martinet noir	Art. 3	-	NT	NT	DD
Mésange à longue queue	Art. 3	-	LC	LC	NT
Milan noir	Art. 3	OI	LC	LC	LC
Milan royal	Art. 3	OI	LC	VU	EN
Moineau friquet	Art. 3	-	LC	EN	EN
Petit-duc scops	Art. 3		LC	LC	EN
Pic cendré	Art. 3	OI	LC	EN	NT
Pic épeichette	Art. 3	-	LC	VU	LC
Pic noir	Art. 3	OI	LC	LC	LC
Pie-grièche à tête rousse	Art. 3	-	NT	VU	NT
Pie-grièche écorcheur	Art. 3	OI	LC	NT	LC
Pie-grièche grise	Art. 3	-	LC	EN	RE
Pipit farlouse	Art. 3	-	LC	VU	VU
Pouillot fitis	Art. 3	-	LC	NT	NT
Pouillot siffleur	Art. 3	-	LC	NT	DD
Roitelet huppé	Art. 3	-	LC	NT	LC
Serini	Art. 3	-	LC	VU	DD
Tarier pâtre	Art. 3	-	LC	NT	LC
Tourterelle des bois	-	OII	VU	VU	VU
Vanneau huppé	-	OII	VU	NT	EN
Verdier d'Europe	Art. 3	-	LC	VU	LC

Les espèces sans statuts de listes rouges particuliers, ni inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux », n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus.

2.3. Les chiroptères

2.3.1. Résultats des recherches bibliographiques

La Zone Natura 2000 au sein de la commune fait référence à plusieurs espèces de chiroptères comme la Barbastelle d'Europe, le Grand Murin, le Grand Rhinolophe, le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Bechstein ou encore le Petit Rhinolophe. Les différentes ZNIEFF de type I et de type II au sein de la commune font référence aux mêmes espèces et également au Minioptère de Schreibers, au Murin de Natterer, au Rhinolophe euryale et à la Noctule commune. Enfin, les données communales sont listées ci-dessous.

Figure 14 - Espèces de chiroptères référencées dans les données communales d'Azé	
Espèces	Année de la dernière observation
Barbastelle d'Europe	2011
Grand Murin	2022
Grand Rhinolophe	2022
Minioptère de Schreibers	1962
Murin à moustaches	2003
Murin à oreilles échancrées	2022
Murin de Bechstein	2022
Murin de Daubenton	2022
Murin de Natterer	2022
Noctule de Leisler	2009
Oreillard roux	2022
Petit Rhinolophe	2022
Pipistrelle commune	2016
Pipistrelle de Kuhl	2016
Rhinolophe euryale	1962
Sérotine commune	2011

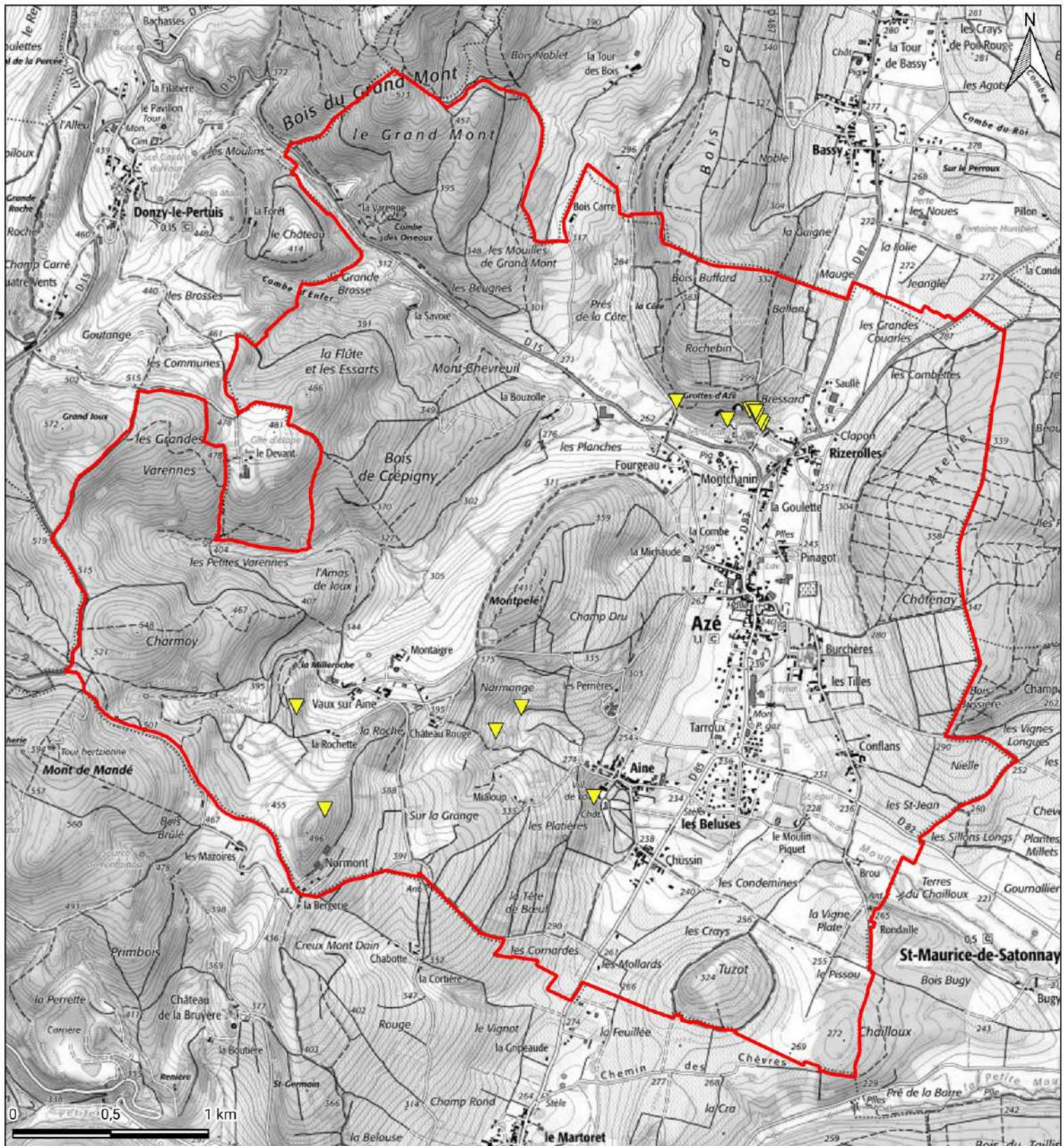
Données extraites du Bureau des Ressources Géologiques et Minières (BRGM)

La recherche des cavités dans la zone d'étude s'est effectuée en deux phases :

- Une recherche des cavités répertoriées par le BRGM (Bureau des Ressources Géologiques et Minières) a permis de recenser les cavités (ouvrages civils, cavités naturelles, mines, carrières, puits...) présentes dans le rayon de la commune.
- La deuxième étape a consisté à rechercher les données disponibles concernant ces cavités (état de conservation de la cavité, présence de chauve-souris...).



Treize cavités sont référencées par le BRGM au sein de la commune d'Azé. Il s'agit d'orifices naturels. Au niveau des grottes d'Azé, un important déplacement de **Minioptère de Schreibers** entre Azé et les grottes présentes dans le Jura (Baume-les-Messieurs, La Balme-d'Epy) avaient été mis en évidence entre 1950 et 1960 (Roué & Sirugue, 2006). La grotte du Château d'Aine est située au sein de la ZNIEFF de type II n°260030222 « Bois du Château d'Aine ». Cette dernière plusieurs espèces de chiroptères, qui exploitent donc probablement cette grotte : **Barbastelle d'Europe, Minioptère de Schreibers, Murin de Bechstein, Grand Murin, Rhinolophe Euryale, Grand Rhinolophe** et **Petit Rhinolophe**.

La carte ci-dessous présente l'ensemble des cavités recensées au sein de la commune d'Azé.



Carte 13 - Localisation des cavités recensées par le BRGM

LEGENDE

Limite communale	Type de cavité
 Commune d'Azé	 Cavité naturelle

Ainsi, les données disponibles indiquent la présence de plusieurs espèces de chiroptères au sein de la commune. Ces espèces peuvent potentiellement exploiter divers milieux de la commune d'Azé.

Les boisements présents au sein de la commune d'Azé peuvent être des zones de chasse pour diverses espèces comme la **Barbastelle d'Europe**, le **Grand Murin**, le **Murin à oreilles échancrées**, le **Murin de Bechstein** et le **Murin de Natterer**. Les cavités arboricoles ou les espaces sous les écorces décollées au sein des boisements peuvent être exploités par ces espèces et par la **Noctule de Leisler**. Cette dernière se trouve également plus souvent en milieux ouverts pour la chasse et le transit.

Comme cité précédemment, les cavités présentes au sein de la commune d'Azé représentent des lieux de gîtes pour de nombreuses espèces comme par exemple le **Minioptère de Schreibers**.

Les milieux semi-ouverts comme les haies et lisières sont des zones de chasse et de transit pour un grand nombre d'espèces de chiroptères. Il est possible de citer certaines espèces qui exploitent particulièrement ce type de milieux comme le **Grand Rhinolophe**, le **Petit Rhinolophe**, le **Minioptère de Schreibers**, le **Murin à moustaches** ou encore le **Rhinolophe euryale**.

Les étendues d'eau comme les mares ou les réservoirs attirent en général des insectes en grand nombre et représentent donc des zones de chasse pour les chiroptères.

Enfin, les milieux ouverts représentent en général peu d'intérêt pour les chiroptères. Ces milieux peuvent être des zones de transit et de chasse ponctuelle notamment pour des espèces plus ubiquistes comme la **Sérotine commune** et la **Pipistrelle commune**.



La Barbastelle d'Europe (à gauche) et le Grand Murin (à droite) peuvent potentiellement exploiter les milieux boisés de la commune comme zone de chasse.

Source : C. LOUDEN & C. FERREIRA

2.3.2. Synthèse des espèces patrimoniales

Figure 15 - Synthèse des espèces patrimoniales de chiroptères

Nom commun	Protection nationale	Directive Habitats-Faune-Flore	Listes rouges		
			Europe	France	Bourgogne
Barbastelle d'Europe	Art. 2	II+IV	VU	LC	NT
Grand Murin	Art. 2	II+IV	LC	LC	NT
Grand Rhinolophe	Art. 2	II+IV	NT	LC	EN
Minioptère de Schreibers	Art. 2	II+IV	NT	VU	EN
Murin à moustaches	Art. 2	IV	LC	LC	NT
Murin à oreilles échancrées	Art. 2	II+IV	LC	LC	NT
Murin de Bechstein	Art. 2	II+IV	VU	NT	VU
Murin de Natterer	Art. 2	IV	LC	LC	VU
Noctule de Leisler	Art. 2	IV	LC	NT	NT
Petit Rhinolophe	Art. 2	II+IV	NT	LC	NT
Pipistrelle commune	Art. 2	IV	LC	NT	LC
Rhinolophe euryale	Art. 2	II+IV	VU	LC	CR
Sérotine commune	Art. 2	IV	LC	NT	LC

Les espèces sans statuts de listes rouges particuliers, ni inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore », n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus.

2.4. Les mammifères « terrestres »

2.4.1. Résultats des recherches bibliographiques

La Zone Natura 2000 présente au sein de la commune d'Azé ne référence aucune espèce de mammifère « terrestre ».

Les ZNIEFF de type I et II au sein de la commune d'Azé listent plusieurs espèces comme par exemple le Chat forestier, le Crocidure leucode, le Muscardin ou encore le Putois d'Europe.

Enfin, les données communales sont listées dans le tableau ci-dessous.

Figure 16 - Espèces de mammifères « terrestres » référencées dans les données communales d'Azé

Espèces	Année de la dernière observation
Belette d'Europe	1982
Blaireau européen	1996
Chamois	2013
Chevreuril européen	2016
Ecureuil roux	2019
Fouine	2001
Hérisson d'Europe	2018
Lapin de garenne	1998
Lièvre d'Europe	1982
Martre des pins	2017
Putois d'Europe	1982
Ragondin	2018
Rat musqué	1982
Rat surmulot	2004
Renard roux	2019
Sanglier	2014

Ainsi, plusieurs espèces de mammifères « terrestres » peuvent potentiellement exploiter les différents milieux au sein de la commune d'Azé.

La présence, au sein de la commune d'Azé, de boisements développés et de milieux plus ouverts sont favorables à la présence du **Chat forestier**. Cette espèce exploite ces types de milieux pour la chasse et le transit notamment. Les vieux arbres et souches sont des milieux propices pour la mise-bas de cette espèce. Ces milieux peuvent également être exploités par le **Muscardin** et le **Putois d'Europe**.

Les milieux ouverts comme les cultures et les prairies sont propices à la présence du **Lapin de garenne** ou des espèces plus communes comme le Lièvre d'Europe.

D'autres espèces plus communes peuvent se retrouver au sein des boisements et milieux ouverts comme le Chevreuril européen, le Sanglier et le Renard roux. Enfin, les milieux semi-ouverts et/ou à proximité des zones urbaines peuvent être exploités par des espèces communes comme le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux.



Les boisements et les lisières au sein de la commune sont des habitats favorables pour les mammifères comme le Chat forestier.

Source : A. THIVOLLE & C. FERREIRA

2.4.2.Synthèse des espèces patrimoniales

Figure 17 - Synthèse des espèces patrimoniales de mammifères « terrestres »					
Nom commun	Protection nationale	Directive Habitats-Faune-Flore	Listes rouges		
			Europe	France	Bourgogne
Chat forestier	Art.2	IV	LC	LC	NT
Crocodile leucode	-	-	LC	NT	NT
Lapin de garenne	-	-	NT	NT	NT
Muscardin	Art.2	IV	LC	LC	NT
Putois d'Europe	-	V	LC	NT	NT

Les espèces sans statuts de listes rouges particuliers, ni inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore », n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus.

2.5. Les amphibiens

2.5.1. Résultats des recherches bibliographiques

Deux espèces sont référencées au sein de la Zone Natura 2000 présente au sein de la commune d'Azé : le Sonneur à ventre jaune et le Triton crêté.

Au sein des différentes ZNIEFF de type I et II, plusieurs espèces d'amphibiens sont référencées comme par exemple l'Alyte accoucheur, le Crapaud calamite, la Rainette verte, le Sonneur à ventre jaune, le Triton crêté, le Triton marbré et le Triton ponctué. Le Crapaud calamite, le Triton marbré, le Triton ponctué et le Triton crêté sont cependant rares voire très rares en Bourgogne.

Les données communales référencées au sein de la commune d'Azé sont listées au sein du tableau ci-dessous.

Espèces	Année de la dernière observation
Crapaud commun	2014
Grenouille agile	2012
Grenouille rieuse	2019
Salamandre tachetée	2017
Sonneur à ventre jaune	2012
Triton alpestre	2012
Triton palmé	2012

Ainsi, les données disponibles indiquent la présence potentielle de plusieurs espèces d'amphibiens au sein des milieux de la commune.

Les points d'eau comme les mares et réservoirs peuvent être exploités par plusieurs espèces d'amphibiens. Par exemple, l'Alyte accoucheur exploite les milieux stagnants de petite et grande surface. Il est également possible de citer la **Rainette verte**, espèce potentiellement présente également au sein des boisements et prairies humides.

Le **Sonneur à ventre jaune** possède un caractère pionnier et peut se retrouver au sein d'ornières, de prairies pâturées ou encore au sein des chemins. Cette espèce a été relevée dans les données communales.

D'autres espèces plus communes peuvent se retrouver au sein des mares ou étendues d'eau comme le Crapaud commun ou au sein des boisements (ornières ou fossés) comme la Salamandre tachetée.



L'Alyte accoucheur peut potentiellement exploiter les surfaces en eau comme les mares et réservoirs.



La Rainette verte exploite préférentiellement les milieux boisés.

Source : C. FERREIRA & M.SAILLARD

2.5.2.Synthèse des espèces patrimoniales

Figure 19 - Synthèse des espèces patrimoniales d'amphibiens					
Nom commun	Protection nationale	Directive Habitats-Faune-Flore	Listes rouges		
			Europe	France	Bourgogne
Rainette verte	Art.2	IV	LC	NT	NT
Sonneur à ventre jaune	Art.2	II ; IV	LC	VU	NT

Les espèces sans statuts de listes rouges particuliers, ni inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore », n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus.

2.6. Les reptiles

2.6.1. Résultats des recherches bibliographiques

Aucune espèce de reptile n'est référencée au sein de la Zone Natura 2000 de la commune d'Azé.

Les ZNIEFF de type I et II au sein de la commune d'Azé recense plusieurs espèces de reptiles comme par exemple le Lézard vert occidental, la Vipère aspic, la Couleuvre d'Esculape ou encore le Lézard vivipare. Cependant, le Lézard vivipare est une espèce rare en Bourgogne.

Deux espèces ont pu être observées lors de la visite de la commune : le Lézard des murailles et le Lézard vert occidental. Enfin, les données communales sont listées dans le tableau ci-dessous.

Figure 20 - Espèces de reptiles référencées dans les données communales d'Azé

Espèces	Année de la dernière observation
Couleuvre helvétique	2007
Couleuvre verte et jaune	2012
Couleuvre vipérine	2022
Lézard des murailles	2019
Lézard vert occidental	2018
Vipère aspic	2012

Les milieux exposés au soleil et secs comme les pelouses calcaires, les zones de fourrés ou les murets en pierres sont des milieux propices au **Lézard vert occidental** et à la **Vipère aspic**. Ces espèces peuvent également se trouver aux bords de vignobles, haies et tas de pierres.

La **Couleuvre d'Esculape** se trouve en boisements, prairies et bocages et apprécie également les milieux secs comme les pelouses calcaires.

Les milieux rocailleux comme par exemple au nord de la commune d'Azé à proximité du stand de tir sont favorables à des espèces comme le **Lézard des murailles**.

Certaines espèces nécessitent la présence d'un point d'eau comme la **Couleuvre helvétique** et la **Couleuvre vipérine**. Ces espèces peuvent donc exploiter les milieux d'eau stagnants et les milieux à proximité.

Enfin, il est possible de trouver des espèces plus communes comme la Couleuvre verte et jaune ou le Lézard des souches au sein des milieux secs.



Le Lézard des murailles a été observé au sein des pelouses calcaires au sud de la commune d'Azé.



Le Lézard vert occidental a également été observé au sein de la commune d'Azé.

Source : C. FERREIRA & M. BAU

2.6.2. Synthèse des espèces patrimoniales

Figure 21 - Synthèse des espèces patrimoniales de reptiles					
Nom commun	Protection nationale	Directive Habitats-Faune-Flore	Listes rouges		
			Europe	France	Bourgogne
Couleuvre vipérine	Art.2	IV	LC	NT	NT
Lézard des souches	Art.2	IV	LC	NT	DD
Lézard vivipare	Art.2	-	LC	LC	VU
Vipère aspic	Art.2	-	LC	LC	NT
Vipère péliade	Art.2	-	LC	VU	NE

Les espèces sans statuts de listes rouges particuliers, ni inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore », n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus.

2.7. L'entomofaune

2.7.1. Résultats des recherches bibliographiques

La Zone Natura 2000 située au sein de la commune d'Azé référence plusieurs espèces d'insectes : *Coenagrion ornatum*, *Coenagrion mercuriale*, *Euphydryas aurinia*, *Euplagagia quadripunctaria*, *Lucanus cervus* et *Lycaena dispar*.

En ce qui concerne les ZNIEFF de type I et II au sein de la commune d'Azé, plusieurs espèces d'insectes sont listées comme par exemple *Lucanus cervus*, *Coenagrion mercuriale*, *Hipparchia fagi* ou encore *Erebia meolans*.

Enfin, les données communales sont référencées au sein du tableau ci-dessous.

Figure 22 - Espèces d'insectes référencées dans les données communales d'Azé

Espèces	Année de la dernière observation	Espèces	Année de la dernière observation
<i>Adscita mannii</i>	1993	<i>Liriomyza taraxaci</i>	2010
<i>Aglais io</i>	2010	<i>Lucanus cervus</i>	2023
<i>Aglais urticae</i>	2005	<i>Lycaena phlaeas</i>	2017
<i>Aglaope infausta</i>	2001	<i>Lycaena tityrus</i>	1984
<i>Agrius convolvuli</i>	2023	<i>Lymantria monacha</i>	2011
<i>Agromyza alnivora</i>	2010	<i>Lysandra bellargus</i>	2005
<i>Agromyza nana</i>	2010	<i>Macroglossum stellatarum</i>	2001
<i>Anommatus fallax</i>	2009	<i>Maniola jurtina</i>	2010
<i>Anthocharis cardamines</i>	2021	<i>Mantis religiosa</i>	2023
<i>Apatura iris</i>	2007	<i>Melanargia galathea</i>	2007
<i>Aphantopus hyperantus</i>	2010	<i>Melitaea cinxia</i>	2017
<i>Aporia crataegi</i>	2011	<i>Melitaea diamina</i>	2011
<i>Araschnia levana</i>	2007	<i>Melitaea didyma</i>	2011
<i>Argynnis paphia</i>	2010	<i>Melitaea parthenoides</i>	2011
<i>Aricia agestis</i>	2017	<i>Melitaea phoebe</i>	1984
<i>Aulagromyza hendeliana</i>	2010	<i>Metallus lanceolatus</i>	2010
<i>Bicolorana bicolor</i>	2004	<i>Nymphalis polychloros</i>	2020
<i>Brenthis daphne</i>	2010	<i>Ochlodes sylvanus</i>	2010
<i>Brintesia circe</i>	2001	<i>Oedipoda caerulea</i>	2007
<i>Calopteryx splendens</i>	2019	<i>Papilio machaon</i>	2011
<i>Calopteryx virgo</i>	2019	<i>Pararge aegeria</i>	2001
<i>Cantharis rustica</i>	2017	<i>Parectopa robinella</i>	2010
<i>Carcharodus alceae</i>	2011	<i>Phytomyza ranunculi</i>	2010
<i>Celastrina argiolus</i>	2000	<i>Pieris brassicae</i>	2010
<i>Chazara briseis</i>	1985	<i>Pieris napi</i>	2011
<i>Chromatomyia atricornis</i>	2010	<i>Pieris rapae</i>	2010
<i>Cicadetta cantilatrix</i>	2014	<i>Platycnemis pennipes</i>	2016
<i>Coenagrion mercuriale</i>	2016	<i>Plebejus argyrognomon</i>	2005
<i>Coenagrion puella</i>	2016	<i>Polygonia c-album</i>	2000
<i>Coenonympha arcania</i>	2007	<i>Polyommatus icarus</i>	2010

Figure 22 - Espèces d'insectes référencées dans les données communales d'Azé

Espèces	Année de la dernière observation	Espèces	Année de la dernière observation
<i>Coenonympha pamphilus</i>	2011	<i>Pyrgus alveus</i>	2001
<i>Cordulegaster boltonii</i>	2019	<i>Pyronia tithonus</i>	2010
<i>Cucullia scrophulariae</i>	2007	<i>Rhagades pruni</i>	1994
<i>Cupido minimus</i>	2001	<i>Rhamphus oxyacanthae</i>	2010
<i>Cydalima perspectalis</i>	2016	<i>Satyrium acaciae</i>	2005
<i>Erebia meolans</i>	2011	<i>Satyrium ilicis</i>	2005
<i>Fabriciana adippe</i>	2005	<i>Scoliopteryx libatrix</i>	2020
<i>Glaucopsyche alexis</i>	2000	<i>Scopula tessellaria</i>	2001
<i>Gomphocerippus brunneus</i>	2004	<i>Spialia sertorius</i>	1984
<i>Gonepteryx rhamni</i>	2019	<i>Stenobothrus lineatus</i>	2004
<i>Hipparchia fagi</i>	2007	<i>Stigmella aceris</i>	2010
<i>Hipparchia semele</i>	1985	<i>Stigmella aurella</i>	2010
<i>Iphiclides podalirius</i>	2010	<i>Sympecma fusca</i>	2007
<i>Ischnura elegans</i>	2016	<i>Tettigonia viridissima</i>	2018
<i>Issoria lathonia</i>	2001	<i>Thaumetopoea processionea</i>	2001
<i>Jordanita globulariae</i>	2001	<i>Thymelicus lineola</i>	2000
<i>Jordanita subsolana</i>	1993	<i>Thymelicus sylvestris</i>	2011
<i>Lasiommata megera</i>	2005	<i>Tibicina haematodes</i>	2019
<i>Leptidea sinapis</i>	2017	<i>Vanessa atalanta</i>	2021
<i>Leucoptera laburnella</i>	2010	<i>Vanessa cardui</i>	2001
<i>Libellula depressa</i>	2007	<i>Zygaena carniolica</i>	1993
<i>Libellula fulva</i>	2016	<i>Zygaena fausta</i>	1993
<i>Limenitis camilla</i>	2011	<i>Zygaena filipendulae</i>	2011
<i>Limenitis reducta</i>	2011	<i>Zygaena loti</i>	2005
<i>Liriomyza congesta</i>	2010	<i>Zygaena transalpina</i>	2007

Plusieurs espèces référencées au sein des données communales sont des espèces typiques des milieux chauds et secs comme les pelouses sèches calcaires. Il s'agit notamment de ***Chazara briseis***, ***Hipparchia fagi***, ***Hipparchia semele***, ***Limenitis reducta***, ***Pyrgus alveus***, ***Satyrium acaciae*** et ***Spialia sertorius***.

Les rivières, ruisseaux et fossés peuvent être favorables à des Odonates comme ***Coenagrion mercuriale***.

Les boisements et le bois morts possiblement présents au sein de ces milieux sont probablement exploités par ***Lucanus cervus*** par exemple. Les berges des ruisseaux et prairies humides sont potentiellement exploitées par ***Melitaea diamina***.

Les ourlets buissonnants et forêts claires sont également des milieux propices à certaines espèces comme ***Glaucopsyche alexis***.

Une autre espèce est listée au sein de la commune, espèce qui fréquente les affleurements rocheux : ***Erebia meolans***.

Enfin, un grand nombre d'autres espèces d'insectes plus communes peuvent se trouver au sein de la commune comme par exemple *Iphiclides podalirius* et *Melanargia galathea* ou encore *Aricia agestis*. Ces espèces ont notamment été observées lors de la visite de la commune.



Iphiclides podalirius (à gauche) et *Melanargia galathea* (à droite) ont notamment été observés au sein des pelouses calcaires de la commune d'Azé.

Source : C. FERREIRA

2.7.2. Synthèse des espèces patrimoniales

Figure 23 - Synthèse des espèces patrimoniales d'insectes					
Nom commun	Protection nationale	Directive Habitats-Faune-Flore	Listes rouges		
			Europe	France	Bourgogne
<i>Chazara briseis</i>	-	-	NT	VU	CR
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Art.3	II	-	LC	LC
<i>Erebia meolans</i>	-	-	LC	LC	VU
<i>Glaucopsyche alexis</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Hipparchia fagi</i>	-	-	NT	LC	VU
<i>Hipparchia semele</i>	-	-	LC	LC	EN
<i>Limenitis reducta</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Lucanus cervus</i>	-	II	NT	-	-
<i>Melitaea diamina</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Pyrgus alveus</i>	-	-	LC	LC	EN
<i>Satyrium acaciae</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Spialia sertorius</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Euphydryas aurinia</i>	Art.3	II	LC	LC	NT
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	-	II	-	-	-
<i>Coenagrion ornatum</i>	-	II	-	NT	NT
<i>Lycaena dispar</i>	Art.2	II + IV	LC	LC	LC
<i>Cordulegaster bidentata</i>	-	-	NT	LC	NT
<i>Limenitis populi</i>	-	-	LC	NT	EN
<i>Lopinga achine</i>	Art.2	IV	VU	NT	NT
<i>Pyrgus carthami</i>	-	-	LC	LC	EN
<i>Pyrgus serratulae</i>	-	-	LC	LC	NT

Figure 23 - Synthèse des espèces patrimoniales d'insectes					
Nom commun	Protection nationale	Directive Habitats-Faune-Flore	Listes rouges		
			Europe	France	Bourgogne
<i>Satyrium acaciae</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Satyrium w-album</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Chazara briseis</i>	-	-	NT	VU	CR
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Art.3	II	-	LC	LC
<i>Erebia meolans</i>	-	-	LC	LC	VU
<i>Glaucopsyche alexis</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Hipparchia fagi</i>	-	-	NT	LC	VU
<i>Hipparchia semele</i>	-	-	LC	LC	EN
<i>Limenitis reducta</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Lucanus cervus</i>	-	II	NT	-	-
<i>Melitaea diamina</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Pyrgus alveus</i>	-	-	LC	LC	EN
<i>Satyrium acaciae</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Spialia sertorius</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Euphydryas aurinia</i>	Art.3	II	LC	LC	NT
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	-	II	-	-	-
<i>Coenagrion ornatum</i>	-	II	-	NT	NT
<i>Lycaena dispar</i>	Art.2	II + IV	LC	LC	LC
<i>Cordulegaster bidentata</i>	-	-	NT	LC	NT
<i>Limenitis populi</i>	-	-	LC	NT	EN
<i>Lopinga achine</i>	Art.2	IV	VU	NT	NT
<i>Pyrgus carthami</i>	-	-	LC	LC	EN
<i>Pyrgus serratulae</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Satyrium acaciae</i>	-	-	LC	LC	NT
<i>Satyrium w-album</i>	-	-	LC	LC	NT

Les espèces sans statuts de listes rouges particuliers, ni inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore », n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus.

2.8. L'ichtyofaune

2.8.1. Résultats des recherches bibliographiques

La Zone Natura 2000 située au sein de la commune d'Azé référence plusieurs espèces de poissons : le Blageon, la Bouvière, le Chabot commun et la Lamproie de Planer.

En ce qui concerne les ZNIEFF de type I et II au sein de la commune d'Azé, plusieurs espèces de poissons sont listées comme par exemple la Truite commune, le Chabot commun et le Blageon.

Enfin, les données communales sont référencées au sein du tableau ci-dessous.

Espèces	Année de la dernière observation	Espèces	Année de la dernière observation
Blageon	2002	Loche franche	2013
Chevesne commun	2013	Truite commune	2009
Goujon	2013	Vairon	2002

Lors du projet de renaturation d'une partie du cours d'eau de la Mouge, des inventaires piscicoles ont pu être menés (entre 2018 et 2020). Lors de ces inventaires, plusieurs espèces ont pu être observées comme la Truite fario, la Loche franche et le Chevesne commun.

2.8.2. Synthèse des espèces patrimoniales

Nom commun	Protection nationale	Directive Habitats-Faune-Flore	Listes rouges		
			Europe	France	Bourgogne
Blageon	-	II	LC	LC	-
Bouvière	Art.1	II	LC	LC	-
Chabot commun	-	II	LC	LC	-
Lamproie de Planer	Art.1	II	LC	LC	-
Truite commune	Art.1	II	LC	LC	-

Les espèces sans statuts de listes rouges particuliers, ni inscrites à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore », n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus.

3. LE MILIEU NATUREL

3.1. Habitats potentiellement présents

Nous dressons ici la liste des habitats définis par le Registre Parcellaire Graphique (RPG), le Corine Land Cover (CLC) et la cartographie forestière nationale BD Forêt V2 (2021).

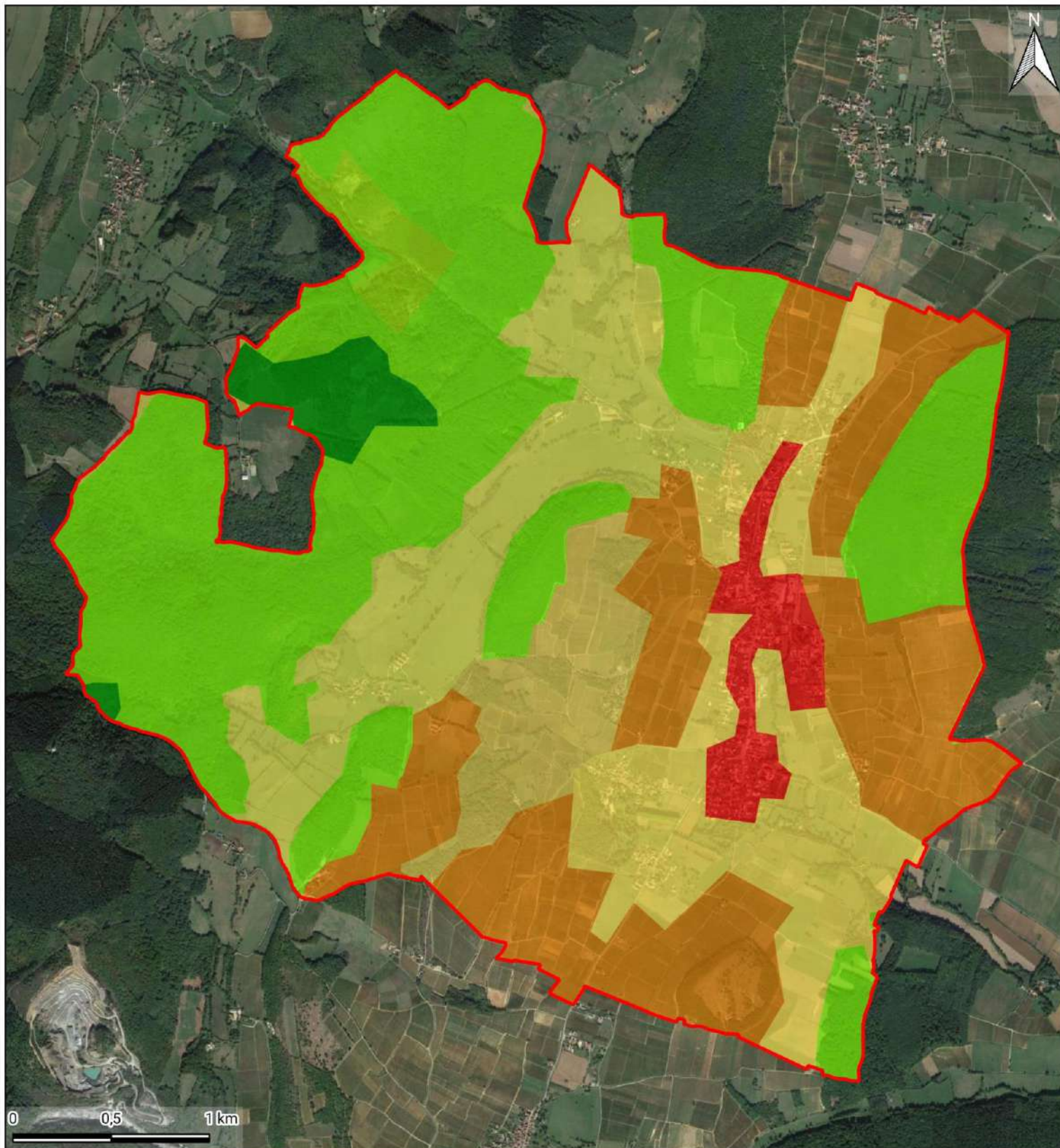
Le Corine Land Cover est un outil qui permet de cartographier l'occupation des sols. Selon cet outil, la commune est majoritairement concernée par des « forêts de feuillus », des « surfaces essentiellement agricoles interrompues par des espaces naturels importants », des « prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole », des « systèmes culturels et parcellaires complexes » et des « vignobles ». On retrouve également quelques « forêts de conifères », de la « végétation arbustive en mutation » et du « tissu urbain discontinu ».

Le Registre Parcellaire Graphique permet de connaître l'utilisation agricole des parcelles. La commune est majoritairement composée de vignes à l'est et de prairies permanentes à l'ouest. Quelques cultures se trouvent également à l'est au sein de la commune.

Les éléments issus de la carte BD Forêt V2 illustrent les végétations boisées présentes sur le territoire de la commune. Au sein de cette dernière, on retrouve majoritairement à l'ouest de la commune, de la « forêt fermée de feuillus purs en îlots ». On retrouve également de la « forêt fermée de chênes décidus purs » et de la « forêt fermée de douglas pur ». Les autres types de boisements représentent une petite surface de la commune, comme par exemple la « forêt ouverte de feuillus purs », la « forêt fermée de châtaignier pur », etc.

Les cartes ci-dessous présentent le Registre Parcellaire Graphique, le Corine Land Cover et la BD Forêt V2 sur le territoire de la commune d'Azé.


Le site d'étude est quasi-exclusivement composé de vignes, de prairies et de boisements.




Carte 14 - Corine Land Cover 2018 au sein de la commune d'Azé


LEGENDE


Limite communale

 Commune d'Azé


Corine Land Cover

 112 - Tissu urbain discontinu

 221 - Vignobles

 231 - Prairies et autres surfaces toujours en
herbe à usage agricole

 242 - Systèmes cultureux et parcellaires complexes

 243 - Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par
des espaces naturels importants

 311 - Forêts de feuillus

 312 - Forêts de conifères

 324 - Forêt et végétation arbustive en mutation